

Puy-de-Dôme → Actualité

HISTOIRE ■ Une longue chaîne humaine s'est nouée pour ne pas oublier ces « ouvriers » à la vie rude

En mémoire des soldats malgaches

Quelque 200 soldats malgaches ont été appelés par le général de Lattre de Tassigny pour construire un camp école à Opme, près de Romagnat, en 1940. Aujourd'hui, c'est l'Ecole régionale d'enseignement adapté (Erea) d'Opme, de l'école primaire de Romagnat, du collège Saint-Exupéry de Lempdes et des lycéens d'Amédée-Gasquet à Clermont, par un projet : « 1915-2015, Auvergne Madagascar, histoires partagées ».

Geneviève Thivat

« Le devoir de mémoire » s'est traduit, cette année, pour des élèves de l'Ecole régionale d'enseignement adapté (Erea) d'Opme, de l'école primaire de Romagnat, du collège Saint-Exupéry de Lempdes et des lycéens d'Amédée-Gasquet à Clermont, par un projet : « 1915-2015, Auvergne Madagascar, histoires partagées ».

Un travail qui a donné lieu à maintes rencontres entre Madagascar et la France, entre la région de Vakinakaratch et l'Auvergne, entre Antsirabe et Opme. Et maints événements dont une course solidaire qui a permis de recueillir des fonds pour le lycée malgache de cette ville, presque aux antipodes..., et une exposition réalisée avec le concours de la Fondation Varenne, initiée par Henri Bouniol, initiée par Henri Bouniol, Jussatois et membre de cet organisme, présentée les 19 et 20 mai à l'Erea.



OPME. Henri Bouniol, représentant de la Fondation Varenne, aux côtés de Mmes Faucher, directrice, et Thomas-Colcombet, sous-directrice de l'Erea, école où a été exposé le travail de mémoire effectué dans différentes écoles dont l'école primaire de Romagnat et bien sûr l'Erea. PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI

Mais pourquoi donc Madagascar ? Beaucoup l'ignorent sans doute mais ce pays et ses hommes ont compté dans l'histoire de Jussat et d'Opme.

Mal logés mal nourris

Après l'armistice de 1940, le général de Lattre de Tassigny est nommé commandant du Puy-de-

Dôme. Il décide de fonder à Opme un camp-école destiné à former des cadres pour l'armée. Il réunit autour de lui des officiers et des soldats désorientés par les événements de l'époque. S'ajoute à ce groupe une compagnie de Malgaches stationnés alors à Saint-Raphaël. Le général souhaite faire réa-

liser au plus vite son projet par ces soldats.

Jussat, à cette époque, compte des maisons inhabitées, des granges vides... Elles serviront de cantonnement à plus de 200 Malgaches, sans chauffage, sans commodités, et recevant de maigres repas. Des habitants touchés par leur

deux de ces jeunes hommes qui les ont remerciés par quelques services. Pour autant, leurs conditions de travail restaient rudes car le général, voulant construire le camp au plus vite, les faisait travailler en trois huit. Depuis 1952, ce camp-école a été cédé à l'Education nationale. L'installation est

désormais l'Ecole régionale d'enseignement adaptée.

Mais il reste beaucoup plus que ce lieu du passage des Malgaches sur ce territoire. Henri Bouniol se souvient de la salle voûtée de Jussat recouverte de décors de palmiers, de femmes pilant le mil..., souvenirs aujourd'hui disparus sous un nouvel enduit. Et puis, il y a les sculptures offertes ou échangées contre quelques modestes contributions. Et aujourd'hui, une exposition qui pourrait être présentée de nouveau sur ce territoire. Ainsi que de nouveaux liens d'amitié. La directrice de l'Erea partira cet été avec l'association Ocre rouge afin de rencontrer le proviseur du lycée d'Antsirabe. ■

INFO PLUS

Associations. Martine Faucher, directrice de l'Erea, est coordinatrice du projet « 1915-2015, Auvergne Madagascar, histoires partagées », réalisé avec le concours notamment de la Fondation Varenne dans le cadre de ses missions d'Education aux médias, le rectorat et le Conseil régional. Un projet en lien avec les associations Mémoires de Madagascar et Ocre rouge.

Direction l'École de guerre



CLERMONT-FERRAND. Après quatre ans passés dans la capitale auvergnate, le chef d'escadron Nicolas Bénévent, commandant de la compagnie de gendarmerie de Clermont-Ferrand, quittera ses fonctions fin juillet pour entrer, début septembre, à l'École de guerre à Paris. Le général Philippe Reul, commandant adjoint de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a salué les actions menées par Nicolas Bénévent, qui avait sous ses ordres 142 militaires. ■

Les résultats des examens

Attention : nous ne publions que les noms des candidats admis définitivement, avec ou sans mention, qui ont explicitement souhaité la publication de leur résultat au moment de leur inscription à l'examen en début d'année scolaire.

BTS

HÔTELLERIE RESTAURATION (OPTION A)

Admis définitivement

Aix Mélina
Atrux Camille
Ayrole Robin
Barbureau Vincent
Bardau Kevin
Batailler Antonin
Bauchet Mégane
Bayle Laurine
Beauchet Pierre
Beguet Vincent
Benchellal Tarik
Bergeot Julie
Bessaoudou Jonathan
Bouchard Clément
Bronchain Théo
Butel-Besnier Clélia
Cardinet Juliette
Chautard Léo
Cherruau Claire
Chiffolot Jennifer
Chinchon Léa
Clarte Emeline
Coatmeur Ronan
Colomb Cathleen
Crespin Pierre
Daguet Lucyle

Debeze Marlène
Debonne Mathias
Debris Octavie
Desbois Cassandra
Dessapt-Laroze Bérénice
Dodet Lysiane
Dos Santos Lionel
Douard Kevin
Dumont Laetitia
Ecard Margaux
Farissier Léa
Fayet Elisa
Francois Clément
Francon Lea
Frappereau Aimy-Alizee
Fulin Nicolas
Gandois Mélanie
Garcia Julie
Gardarin Vincent
Gatinel Antoine
Gervais Julie-Anne
Goupy Charly
Gouttenoire Eva
Granger Aurore
Groen Yann
Guerin Mélanie
Guspario Joy
Hubert Camille
Huneau Camille
Jacquemot Fabien
Jouve Erwin
Kim Juliette
L'hermite Laureline
Lacan Laura
Lacheze Myriam

Lami Laurie
Le Floch Maxime
Le Lievre Laura
Le Roy Gurvan
Leclere Justine
Leseault Antoine
Leseurre Célia
Leveque Alan
Lhuillier Justin
Lugagne Marc
Margot Gwendoline
Maraud Agathe
Martinet Anne-Sophie
Mekki Kharroubi Léa
Moreau Elise
Mutlu Aylin
Nerin Axel
Nozoret Julien
Peltier Juline
Peronnet Anaïs
Petithomme Florence
Pichot Chloé
Pillard Sullivan
Rabate Simon
Raulo Alan
Raynaud Emilie
Robert Emma
Romeuf Audrey
Ruel Charlene
Terrolle Valentin
Vidal Nicolas
Vidot Jean
Viratelle Antony
Zouaoui Alexandre

HÔTELLERIE RESTAURATION (OPTION B)

Admis définitivement

Aubert Clément
Barbier Gabriel
Barthomeuf Baptiste
Beaudiquez Quentin
Beauparlant Arnaud
Belescot Steeve
Bernard Point Alison
Berneron Aurélien
Bertrand Elodie
Besse Zoé
Bessy Camille
Bezard Yohann
Bigot Lucie
Billault Nicolas
Bocchi Estelle
Bonnin Jean-Christophe
Borias Johanna
Boucard Ghislain
Bourguin Célia
Bourroux Justine
Bouvier Robin
Broquet Léa
Butez Camille
Caffiere Emilie
Carton Camille
Cassier Alexandra
Castella Cortin Pierre
Cauqui Laurine
Cazy Alexandre
Chabiron Dylan
Chambon Quentin
Chau Mathilde
Chauvet Eva
Cholyv Maeva
Ciecierski Tiphaine
Clement Lucas
Cocoual Anne

Coillier Emilian
Compton Benjamin
Conilh Emile
Copley Chalotte
De Almeida Valente Maxime
Debrach Geoffrey
Desenfant Alexis
Detoeuf Claire
Drouet Laurie
Dubost Théo
Dufayet Manon
Durand Floriane
Ferrat Erinna
Fleurance Mathieu
Forestier Chloé
Fourt Hugo
Fradin Clément
Bezard Yohann
Gagnol Noémie
Gamba Simon
Garcia Dorian
Gerard Alice
Germain Jacques
Gilbert Alban
Godinou Quentin
Grosmond Baptiste
Habert Hélène
Hauguel Léa
Hetsch Eloise
Hiard Anaïs
Honnorat Valentin
Hosseini Azim
Houvet Etienne
Ingouf Baptiste
Jacquet Angie
Jardin Pauline
Jeancoux Albin
Lacroix Lucille
Lamotte-Badani Nina
Laroche Audrey
Lemaire Jonathan
Lorente Clément
Lozada Abraham
Mahoux Marvin

Manishimwe Sam
Marthely Melvin
Maury Louis
Mazellier Pauline
Mendes Alexandre
Mennetrat Pauline
Meteix Amélie
Mialon Mathilde
Molineau Antoine
Moreau Julien
Mosnier Fabien
Mouangassa Eurudis
Moulinet Yann
Nard Juliette
Neumann Thomas
Pomares Esteban
Porcu Clémentine
Porier Martin
Raffin Axel
Revel Alexandre
Ricard Sylvaine
Richer Estelle
Riffaud Jérémie
Robert Hugo
Rodon Valentin
Roetynck Alexis
Roudaire Florian
Rouel Michel
Roux Mélanie
Sabin Clément
Schwartz Bastien
Serre Coline
Siegwald Adèle
Tabuteau Pierre
Tarral Hugo
Tavernier Méline
Torres Jonathan
Tupin Emeric
Vergnot Mathilde
Vericel Benoit
Vignaud Manon
Zydrzyk Sixtine

Loisirs
et fêtes

0682445

CASINO
LE MONT-DORE

Dimanche 19 juin
de 15 h à minuit

Profitez de notre magnifique piste en parquet au Star

THÉ DANSANT

animé par l'orchestre

Marc AURINE

Entrée : 6€ avec une consommation
Renseignements : 04.73.65.00.58